Juillet 2020

Compte Rendu réunion RPX du 28/07/2020

Service D 2020 : la perte de charge s'accentue.

La direction annonce une baisse globale de - 7 % . La direction veut « partager » la baisse de charge entre UP mais certaines devraient être plus touchées notamment avec des suppressions de trains sur les axes inter secteurs sur Nantes, Rennes et Mulhouse / Lille.

Le temps forfaitaire de 5 min pour nettoyage cabine sera prolongé quand cela est possible !!!

La direction annonce une attention particulière sur Mulhouse et Perpignan mais nous n'avons rien vu de concret pour le moment pour combler les pertes de charge que ces deux sites ont déjà subies.

RAD INFRA:

La direction nous a fait un bilan des diverses RAD sur l'ET. Confirmation de la perte des RAD pour Paris et Nîmes qui seront assurées par l'INFRA et annonce de la suppression de la RAD pour Marseille.

Pour le SUD, l'INFRA a choisi de maintenir une seule RAD qui sera basée à Roquemaure (Bif des Angles). Ce choix semble surprenant sachant que la plupart des interventions se sont déroulées sous le tunnel donnant accès à MSC, et qu'une directive préfectorale stipulait la présence d'une RAD de chaque coté du tunnel.

Dorénavant en cas de secours il va falloir attendre de longues heures au frais dans le tunnel et nous allons une fois de plus faire la une des journaux! Autre souci, cette charge représente une perte de 6 ADC sur chaque site, quid des parcours professionnels à l'avenir?

Concernant la RAD de Lyon, une réunion sur son avenir à Scaronne est prévue à la rentrée mais l'infra souhaite encore et toujours que l' ADC de réserve soit présent à VSX. Le problème c'est que non seulement rien n'est fait pour que les ADC puissent rester sur site mais qu'également le problème perdure depuis le service D 2016......

Concernant notre OS l'isolement de l'ADC ainsi que l'environnement de VSX n'est pas propice à rester sur place (pas de cantine le soir, pas de local adapté, pas de lien avec qui que ce soit) et quelle est la plus value par rapport à Lyon Croix Barret étant donné que les 20 mn sont tenues ?

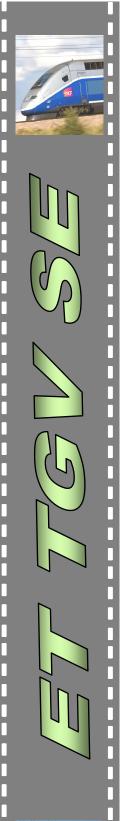
Et si cela venait à changer, combien de temps la RAD sera maintenue à Scaronne ???

CSE du 29 juillet, pas moins de 4 réorganisations et dénonciation d'un accord sur l'ET TGV SE:

Au menu de ces dossiers :

- Fermeture de l' UP Traction de Nîmes.
- Transfert du roulement 120 de Marseille à TER pour poursuivre la séparation par activités.
- Séparation des CRML TER et TGV de Marseille.
- Dénonciation d'un accord congés favorable aux ADC d'Avignon.

A travers ces réorganisations la direction prouve une nouvelle fois que l'avis des agents concernés, les impacts sur leur vie professionnelle mais aussi personnelle sont le dernier de leurs soucis, elle applique sa politique d'entreprise qui est parfois contraire d'un site à l'autre.



Nous prendrons comme exemple son souhait de rattacher les ADC de PRG qui contribuent à Intercite à l'UP du Charolais alors qu'en même temps elle fait l'inverse à Marseille en transférant à TER le roulement 120 qui lui aussi produit pour Intercité. Concernant le roulement 120 de MSC nous avons signifié à la présidente que les agents n'acceptent pas cette réorganisation. Les agents vivent cette situation comme un déclassement et un manque de respect.

En décalage avec la parole du président de la SNCF concernant le gel des restructurations tout azimut mais aussi avec la parole du gouvernement qui semble vouloir ouvrir de nouvelles perspectives, la direction de l'axe se fourvoie dans la médiocrité de la maltraitance de son personnel qu'elle balade sans aucune considération!

Ainsi les agents du roulement 120 et les CRML de MSC font savoir que c'est bien la direction de l'ET TGV Sud Est qui organise les conditions d'un conflit social qui ne fait que commencer et dont les conditions et la communication seront décidés collectivement avec l'appui de SUD-Rail.

La direction de l'axe veut lancer une expérimentation visant à déqualifier le métier de DPX Traction et mettre en place des conducteurs « instructeurs » :

Appliquant les directives de la direction de la traction , le DET nous a parlé de son projet d'expérimentation qu'il appelle « Nouveau Modèle Managérial » qui devrait être testé à partir de septembre sur les UP Provence et Méditerranée. Pour faire simple et avec le peu d'info qui nous a été donné, le DET et ses adjoints souhaitent sédentariser une partie des DPX locaux et créer un « pole Sécurité et Performance » rattaché à l'ET et composé d'Instructeurs (Pour la plupart TB formateurs

d'entreprise) qui assureront des accompagnements et animeront des « thèmes « choisis.

A terme pour SUD-Rail c'est bel et bien la fin des DPX traction qui pourraient être remplacés par de simple manager. Il en sera fini de l'accompagnement classique par son DPX traction, les ADC seront suivis par des instructeurs différents en fonction des thèmes d'accompagnement! Pour les parisiens cela ressemble beaucoup aux petits collectifs, ARC ou autre, mis en place à Transilien. SUD-Rail a signifié son opposition à ce projet qui n'a été discuté à aucun moment avec les RPX au niveau de l'ET TGV SE.

Pôle Production Directeur d'Etablissement Pôle Sécurité & Perf. Chef d'UP Chef d'UP Adjoint Froduction Manager de Manager de Manager de Proximité Traction Traction Traction Traction Bureau de Commande REC Programmeur CM Unité de Production Voyages Pôle Sécurité & Perf. Ligne Manager de Manager de Proximité Traction Linstructeurs Traction (Logique de Prox) Celtule d'Appuil Instructeurs Traction (Logique de Prox) Composition expérimentés, saire éleques éclades

Locaux de Coupures :

Attention les locaux de coupure de LYD et du Charolais sont à horaires variables! En effet certaines plages horaires sont consacrées à un nettoyage renforcé où ORFEA en interdit l'accès. (Charolais 9h/11h et 15h/17h). La direction n'était même pas au courant de ces modifications et incapable de nous garantir qu'aucune coupure n'est impactée. Si vous êtes dans les horaires de fermeture avisez le permanent pour qu'il fasse assurer votre suite et tirez le trait. Annotez votre BS avec copie CSSCT.

Local Montpellier Sud de France:

Plusieurs remontées font état que ce local est inadapté par rapport à l'affluence dont il est victime. Il est trop petit, nombre de sièges insuffisant, et pas moyen de se reposer car pas d'isolement possible pour se détendre.

D'autres problèmes sont aussi à signaler tel que les temps attribués pour s'y rendre et en revenir, ainsi que l'absence de savon.

La direction doit contacter rapidement Gare et Connexion et la conception roulements, espérons que les solutions envisagées soient rapides et conformes aux attentes des ADC. En cas de soucis, avisez le Permanent, annotez votre BS et copie CSSCT.

Attente local VCV:

La direction nous assure faire le nécessaire pour que nous puissions avoir au minimum accès aux toilettes et à la machine à café. La réalité est toute autre car pour de nombreux ADC l'autorisation d' accès est compliquée. Gare et connexion prend comme prétexte les mesures COVID mais en réalité on voit les effets des restructurations et séparations de l'entreprise. Le DET s'engage à ce que nous puissions avoir accès au local, d'autant que celui-ci est suffisamment grand pour nous permettre d'être là-bas une guinzaine de minutes.

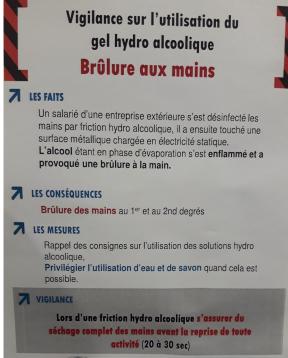
Pour notre OS nous avons soumis l'idée que l'évolution soit sortie par un CRML et que le TB effectue le train jusqu'à MPL ce qui permettrait, d'affecter une charge OUIGO régulière aux CRML, et d'éviter ces attentes à VCV.

Réponse du DET ce n'est pas la politique de OUIGO, ors quand cela l'arrange OUIGO fait appel aux TA sur certaines JS notamment en cas d'aléas.

Spray alcool à 70 ° et gel hydro alcoolique:

Vous avez pu constater la mise en place d'un spray pour la désinfection des cabines ou vu la grande publicité de l'établissement de ce produit via son journal ! Concernant le spray, les retours des agents sont négatifs : odeur qui engendre des maux de tête, papier qui s'effiloche. Pour le gel hydro alcoolique nous avons même découvert un retour d'expérience inquiétant sur l'ESV Occitanie : Un agent qui a été brulé au deuxième degré au niveau des mains avec de l'électricité statique à proximité ! Mais apparemment le danger n'inquiète pas la direction et pire cela n'interpelle même pas le médecin du travail pendant la réunion qui relativise le risque !! L'aspect écologique et la diminution des risques d'allergies semblent plus importants que des brulures corporelles .

La TASK FORCE Nationale SNCF préconise de mettre en place en priorité les lingettes aux conducteurs, alors pourquoi cette solution a-t-elle été mise en place ? Y a-t-il un surplus d'alcool à la tour Incity suite au COVID ? La Délégation SUD-Rail exige que ce produit soit retiré immédiatement aux agents qui sont à proximité de source électrique ! Suite à plusieurs échanges houleux entre notre OS et le DET ces dernières semaines sur le sujet, nous avons obtenu que le choix du produit utilisé (lingettes ou Spray alcool à 70°) reste à la main des conducteurs, mais la direction ne veut pas retirer ce produit potentiellement dangereux !!!



Chaussures de sécurité :

Depuis fin 2019, l'établissement a mis en place la possibilité d'achat de chaussures pour les journées de service. Remboursement à hauteur de 130 € maximum pour 1 ou 2 paires.

D'après le DET, le résultat des UP pour ce projet d'achat de chaussures est catastrophique, pour nous il est justifiable :

- Grève fin 2019, début 2020.
- Période de Covid ayant débuté mi-mars.
- Procédure de remboursement compliquée à mettre en œuvre.

Voici les taux des ADC équipés de chaussures à fin juin 2020 :

UP PCA: 33% UP BFCA: 10% UP BCY: 10% UP PCS: 4% UP MED: 11% UP RA: 7%

Face à ces résultats, le DET menace les agents via la réunion RPX sans entendre nos arguments factuels!!

Il va même jusqu'à menacer de faire un rapport à la CPR si un accident du travail survient sans port de chaussures adéquates! Ce qui n'est pas possible et ce que confirmes le médecin d'établissement

M. Le DET nous ne marchons pas à la menace! Nous sommes là pour trouver des solutions pérennes avec un dialogue de qualité pour le bien de tous les salariés de l'établissement.

Nous avons rappelé au DET que les accidents de plain-pied ne sont pas liés aux chaussures des agents, mais bien aux infrastructures vieillissantes et au manque d'investissement pour remettre aux normes les installations.

Notre délégation veut de la prévention collective : que les piste et itinéraires soient de qualité pour nous permettre de cheminer en toutes sécurité.

Il est dommage que notre direction ne mette pas autant d'énergie pour améliorer les pistes et les nombreux disfonctionnements qui sont signalés par les ADC via les BS ou autres moyens de communication .

Congés 2020 :

La direction vise en fin d'année un reliquat de 🕻 congé sur tous les agents de l'établissement !

Dans le cadre de la crise sanitaire nous avons déjà été contraints comme beaucoup d'entreprises à poser 6 congés sur une période donnée et maintenant ils souhaitent nous imposer des dates pour les congés restant en fin d'année!! Le DET annonce en effet que si un solde subsiste, il fera imposer des congés aux agents!

A noter que nos demandes de congés sont souvent rejetées pour des raisons de « production » et que nous devons nous y faire. Il est toujours écrit dans la règlementation que le report des congés sur le premier trimestre de

l'année suivante (31 mars) est possible sans que les congés soient imposés par notre direction. Encore une provocation de notre cher DET!

Les congés sont à la disposition des salariés et non à celle de l'employeur. Combien de congés refusés les weekends , pendant les vacances ? Bizarrement la direction est incapable (ou ne veut pas) nous répondre !

Ultime provocation , en pleine période de COVID et de congés protocolaires , certaines UP de l'établissement effectuent des formations prise de parole ! Est-ce une urgence ? Une formation indispensable à la sécurité des circulations ? Pour SUD -Rail c'est NON . D'ailleurs à ce sujet comment se fait-il que les agents de Marseille soient déjà tous formés ? Encore une fois le DET n'a pas respecté les engagements



pris en CSE par la présidente, à savoir assurer uniquement les modules essentiels à la sécurité pendant la période COVID. La direction ferait mieux d'accorder des congés volants et de protéger son personnel.

Même si nous considérons que les congés sont faits pour se reposer il reste une alternative, le CET. Quelques « règles » de fonctionnement du CET:

• Vous avez jusqu'au 31/10 et pouvez épargner jusqu'à 10 jours maximum dont 8 CA (uniquement CA/RF/RG).

L'astuce : si vous épargnez avant le 01/09 vous pourrez utiliser vos congés sur l'ensemble de l'année suivante. Si vous le faites après le 01/09 vous ne pourrez les utiliser qu'à partir du 01/04 de l'année suivante

- Ces jours pourront être pris ou payés dès l'année suivante.
- Attention vos RU et RM doivent être pris avant le 31/12 (sauf accord spécifique)

SUD-Rail ne laissera pas la direction nous imposer les congés en fonction de ses désidératas!

Prévisions des écoles TGV, où l'on peut constater qu'elles diminuent de plus en plus :

<u>UP RHONE-ALPES</u>: LN: 1 école au 1er trimestre (4 parcours pro) (M. GRANDJACQUOT du Fret arrivé en juillet pour les 6 mois de voy.). 1 école au 3 ème trimestre (4 parcours pro).

CR: 1 école (juin) constituée par 3 ADC TER déjà autorisés TGV (délai 1 mois)

<u>UP PARIS CHAROLAIS</u>: 1 école en T1 (4 parcours pro - mars)

<u>UP MEDITERRANEE</u>: 1 école en T1 (3 ADC en parcours pro MED et M. VILLE de MSC suite accident en 2018 alors qu'il devait intégrer une école TGV sur MSC – mars)

<u>UP PROVENCE-COTE D'AZUR</u>: aucune école (seul 1 ADC M. VILLE intègre l'école sur l'UP MED)

UP BOURGOGNE FRANCHE-COMTE-ALSACE: aucune école

Vos RPX SUD-Rail sur l'ET TGV SE :

Xavier SANLAVILLE: 06 16 69 08 26 Sébastien Harel: 06 48 25 82 52

Frederik MALLET: 06 11 15 34 63 Laurent Dufournaud: 06 23 60 24 87

Pour vos questions à faire remonter à la direction :

Email: Sud.tgv.axe.se@gmail.com

Nouveau

Retrouvez toutes nos

informations sur notre page Facebook.



SUD ET TGV SE